

Province de Québec
Municipalité de Saint-Elzéar
Le 7 octobre 2024

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar, tenue le 7 octobre 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 707 avenue Principale, sous la présidence du maire Carl Marcoux où les conseillers suivants sont présents :

Sylvie Lehoux, Shirley McInnes, Hugo Berthiaume, Alain Gilbert, Johanne Nadeau et Stéphane Lehoux.

Mathieu Genest, greffier-trésorier et directeur général est également présent.

Ouverture de l'assemblée

Le maire procède à l'ouverture de l'assemblée et demande un moment de réflexion.

123-10-24 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé dûment par Shirley McInnes et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Rapport du maire
5. Période des questions
6. Correspondance
7. Chèques et comptes
8. Avis de motion – Règlement sur la régie interne des séances du conseil
9. Demande de marge de crédit d'opération au montant de 800 000\$
10. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
– Reddition de compte
11. Chauffeur/équipement d'hiver
12. Offre de service – Vérification comptable
13. Déneigement des points de virage
14. Déneigement des trottoirs
15. Octroi du contrat suite à l'appel d'offres pour les travaux de Raccordement du Puits PE-22
16. Réfection du système de contrôle au Centre communautaire
17. Varia
18. Clôture de l'assemblée

124-10-24 Adoption du procès-verbal

Il est dûment proposé par Hugo Berthiaume et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la session ordinaire du 9 septembre 2024 soit adopté tel que rédigé.

Rapport du maire

Le maire fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC de la Nouvelle-Beauce.

M. le maire tient à souligner remercier chaleureusement les organisateurs et bénévoles du Défi des 4 Versants pour l'organisation et le déroulement de cette journée où tous et chacun ont pu profiter des beaux paysages de la municipalité tout en pratiquant une activité physique.

125-10-24 Motion de félicitation à l'endroit de Mme Ariel Cliche, récipiendaire de la Médaille du Civisme

Il est proposé par Carl Marcoux et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitation à l'endroit de Mme Ariel Cliche, qui a reçu une médaille lors de la cérémonie de la remise de la Médaille du civisme pour avoir fait preuve de courage et de débrouillardise afin de secourir une personne en détresse.

Correspondance

- Location d'un local – Compagnie de Cimetières des Dix Clochers
- Demande de commandite – Rapides de Beauce-Nord
- Demande de location – Fêtes de Chez-Nous

126-10-24 Chèques et comptes

Il est proposé par Shirley McInnes et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil acceptent les déboursés au montant de 168 605,80 \$ et les achats au montant de 153 801,12 \$.

127-10-24 Avis de motion – Règlement sur la régie interne des séances du conseil

Avis de motion est donné par Stéphane Lehoux, conseiller, à l'effet qu'il présentera lors d'une séance du conseil, un règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar.

Un projet de règlement #2024-310 est déposé séance tenante

128-10-24 Demande de marge de crédit d'opération au montant de 800 000\$

CONSIDÉRANT que la municipalité réalisera des travaux d'un montant supérieur à 1 millions en 2024;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été approuvés dans la programmation de la TECQ et que le paiement des travaux par le gouvernement est prévu pour 2025;

CONSIDÉRANT que la municipalité devra financer le montant entre la période de fin des travaux et la date de paiement de la subvention;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'aura pas assez de liquidité pour financer temporairement l'entièreté des travaux;

En conséquence, il est dûment proposé par Alain Gilbert et résolu à l'unanimité

De déposer une demande de marge de crédit d'opération à la Caisse Desjardins de la Nouvelle Beauce pour un montant maximum autorisé de \$800,000.

D'autorise le Maire ainsi que le Directeur général greffier trésorier à signer tout document nécessaire pour la mise en place de la marge de crédit d'opération avec la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce.

129-10-24 *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Reddition de compte*

CONSIDÉRANT que la municipalité doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenue, comme mentionné au document du Ministère à cet effet;

En conséquence, il est dûment proposé par Sylvie Lehoux et résolu à l'unanimité

D'entériner et confirmer la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

De mentionner que la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

Que le Directeur général atteste les renseignements fournis dans la reddition de comptes, que les contrats nécessaires à la réalisation des travaux aient été octroyés dans le respect des lois, que les dépenses réclamées ont été effectivement encourues pour la réalisation de travaux admissibles et que les dépenses réclamées ont été payées.

130-10-24 *Chauffeur équipement d'hiver*

CONSIDÉRANT que la municipalité doit engager un temps plein temporaire et deux journaliers sur appel pour le déneigement;

CONSIDÉRANT que M. Michel Lapointe et M. Claude Turcotte acceptent de travailler sur appel pour le déneigement.

CONSIDÉRANT que M. Vincent Lapointe désire travailler pour le déneigement à temps plein;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Lehoux et unanimement résolu

D'embaucher M. Michel Lapointe et M. Claude Turcotte sur appel, et M. Vincent Lapointe à temps plein temporaire pour le déneigement selon les conditions salariales adoptées dans la résolution #07-01-2024.

131-10-24 *Offre de service – Vérification comptable*

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une offre de service pour la vérification des états financiers de la municipalité ainsi que la reddition de compte aux divers ministères;

En conséquence, il est proposé par Hugo Berthiaume et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. au coût de 14 250 \$ en 2024 pour l'audit des états financiers et de l'état établissant le taux global de taxation et la préparation du rapport financier de la municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024, ainsi que pour la reddition de compte pour le ministère des Transports.

132-10-24 *Déneigement des points de virage*

CONSIDÉRANT que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement des points de virage pour l'hiver 2024-2025 et 2025-2026;

CONSIDÉRANT que les résultats étaient les suivants pour la première année ;

	Rue de la Tourbière		Avenue de la Paix	
	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026
Excavation Emmanuel Vallée	1045.00 \$	1128.00 \$	1030.00\$	1112.00 \$
Déneigement Karl Parent	Aucune soumission déposée			

En conséquence, il est proposé par Johanne Nadeau et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat pour le déneigement des ronds-points à Excavation Emmanuel Vallée pour la période hivernale 2024-2025 et 2025-2026.

Que le tout sera payable en deux versements annuels : le 15 janvier et le 1er avril

133-10-24 Déneigement des trottoirs

CONSIDÉRANT que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement des trottoirs;

CONSIDÉRANT que les résultats étaient les suivants pour la première année;

Excavation Emmanuel Vallée	100.00 \$/h
Déneigement Karl Parent	Aucune soumission déposée

En conséquence, il est proposé par Stéphane Lehoux et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat pour le déneigement des trottoirs à Excavation Emmanuel Vallée pour la période hivernale 2024-2025.

134-10-24 Octroi du contrat suite à l'appel d'offres pour les travaux de Raccordement du Puits PE-22

ATTENDU que la municipalité de Saint-Elzéar a procédé à un appel d'offres pour le raccordement du puits PE-22 tel que demandé dans les documents d'appel d'offres 2024-110 (M19-051);

CONSIDÉRANT que les travaux sont à la programmation de la TECQ;

CONSIDÉRANT que les prix soumis étaient les suivants :

	Prix
Filtrum inc.	243 861.87 \$
Nordmec Construction inc.	366 658.72 \$
Allen entrepreneur général	292 929.00 \$
Turcotte (1989) inc.	212 192.11 \$

En conséquence, il est proposé par Shirley McInnes et unanimement résolu

Que les membres du conseil retiennent l'offre de Turcotte (1989) inc. pour les travaux de raccordement du puits PE-22 tel que demandé dans les documents d'appel d'offres 2024-110 (M19-051) à un coût soumissionné de 212 192.11 \$, incluant les taxes.

Que le montant total des travaux soit réclamé au programme de subvention TECQ tel que prévu à la programmation de travaux version 2 déposé par la municipalité et accepté par le ministère.

135-10-24 Réfection du système de contrôle au Centre communautaire

CONSIDÉRANT qu'une partie du système de contrôle du Centre communautaire est désuet et doit être remplacé pour bien communiqué avec les modules installés en 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour l'efficacité du système, celui-ci soit de la même compagnie;

CONSIDÉRANT la proposition de Contrôles AC au coût de 12 134,54 \$ avant taxes pour le système de contrôle de la mécanique de bâtiment du Centre communautaire;

En conséquence, il est proposé par Johanne Nadeau et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil acceptent de conclure un contrat de gré à gré auprès de Contrôles AC pour l'acquisition et l'installation d'un système de contrôle de la mécanique de bâtiment du Centre communautaire, au coût de 12 957,39\$ avant taxes, tel qu'indiqué dans la soumission Q-S-240702 du 5 août 2024.

Que le montant de la dépense soit pris à même la réserve dite « Équipements municipaux ».

136-10-24 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Shirley McInnes de clore l'assemblée. Il est 20 h 45.

Carl Marcoux, maire

Mathieu Genest, Greffier-trésorier et
Directeur général